



## COMMUNIQUE DE PRESSE

5 novembre 2020

### Les experts-comptables amplifient leurs investissements socialement responsables et citoyens en contribuant au financement de projets ayant un impact environnemental favorable en France

Dans un contexte inédit de crise sanitaire et sociale, due à la pandémie liée à la Covid-19, la Caisse d'assurance vieillesse des experts-comptables et des commissaires aux comptes (CAVEC) réaffirme sa responsabilité sociétale en prenant la décision **d'investir dans des fonds qui permettent le financement de projets ayant un impact environnemental et social en France.**

**La CAVEC vient ainsi de souscrire au Fonds Green & Impact Bond France d'Homa Capital** à hauteur de 20 Millions d'€. Ce fonds cherche à concilier une performance financière et sociétale en sélectionnant des obligations, privées ou publiques, respectant les Green Bond Principles (GBP) venant au financement de projets ayant un impact environnemental favorable en France.

Depuis son lancement, les projets financés par le fonds :

- couvrent 13 des 17 objectifs de Développement Durable mis en place par les Nations Unies et couvrent divers domaines (transports, immobilier vert, médico-social, développement durable... ) ;
- créent plus de 15 000 emplois directs ;
- permettent d'éviter l'émission de plus de 16 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an.

En cette période économique particulièrement contrainte, le fonds a souscrit également des obligations « Covid-19 » pour soutenir des projets de relance écologiques et solidaires.

#### **Une démarche ISR entreprise par la CAVEC depuis de nombreuses années**

A titre illustratif, la CAVEC a déjà investi dans un fonds permettant d'accompagner les projets de transformations urbaines dans le cadre du développement des infrastructures du Grand Paris ainsi que dans un fonds ayant vocation à investir au capital de sociétés spécialisées dans l'équipement à la personne au travers de marques historiques françaises réputées.

**Cette stratégie d'investissements responsables initiée par la CAVEC, se définit également dans ses placements immobiliers**, en intégrant la loi de transition énergétique pour les 20 000 m<sup>2</sup> que représente son parc immobilier. La CAVEC souhaite concilier plusieurs objectifs : se constituer un parc immobilier de qualité, rentable et prendre en compte les enjeux climatiques, avec des immeubles labellisés et à faible émission de dioxyde de carbone, dans lesquels sont réalisés des investissements réguliers.

**La CAVEC a actuellement positionné 10 % de ses réserves sur ce type d'investissements et étudie d'autres axes de soutien conformes à son ADN tels que la santé, la dépendance ou la sécurité informatique.**

*« Aujourd'hui et plus que jamais, notre rôle, en tant qu'organisme de Sécurité sociale, est de participer positivement aux grands enjeux sociétaux et environnementaux et d'accompagner des projets de développement durable, tout en assurant nos engagements »*

Frédéric Rogier, Président de la CAVEC



### A PROPOS

La CAVEC la caisse de retraite et de prévoyance des experts-comptables et des commissaires aux comptes, gérée par la profession pour la profession, pilote des régimes de retraite et de prévoyance adaptés aux besoins de ses affiliés et les gère avec responsabilité, efficacité et indépendance. Elle a su faire évoluer ses régimes, assurer ses engagements, se constituer des réserves solides qui représentent aujourd'hui plus d'1,8 milliard d'€. Ce montant est le fruit d'un pilotage proactif de la valeur du point servi et de la valeur du point versé, conjugué à une gestion prudente, dynamique et responsable des réserves.

#### **Contact presse :**

Xénia ARRIGNON

[xarrignon@lobbsonn.com](mailto:xarrignon@lobbsonn.com)

06 12 36 57 26